

EHPAD HORS LES MURS

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN A DOMICILE

Le projet expérimental « Ehpads hors les murs », porté par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV), groupe d'établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif, a été créé suite à un appel à projets de l'ARS Bretagne. Concrètement, il s'agit d'offrir aux personnes incluses dans le dispositif les mêmes services et soins que dans un Ehpads, tout en restant à domicile. C'est une offre complémentaire à l'offre de services de soutien à domicile sur le territoire.

Le dispositif a pour objectifs d'apporter une réponse aux nombreuses demandes d'entrée en Ehpads, de repousser l'entrée en institution de personnes âgées en situation de dépendance (Gir 1 à 4), mais aussi, de sécuriser le soutien à domicile et de retarder voire d'éviter l'entrée en institution. Actuellement, trois services à domicile sont partenaires du dispositif (ADMR, CCAS et depuis début 2020, ASSIA Réseau Una).

Ce dispositif a été officiellement lancé en septembre 2019 auprès des personnes âgées en situation de dépendance (Gir 1 à Gir 4) sur le territoire de Rennes.

UN TRAVAIL PARTENARIAL NÉCESSAIRE POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

Un travail partenarial entre les différentes parties, a constitué une étape essentielle à la mise en place du projet pour envisager le futur partenariat avec l'HSTV au service des usagers : partir des missions de chaque acteur et ainsi définir les rôles et missions de chacun sur les différents aspects de la vie quotidienne des usagers.



EHPAD Saint-Louis à Rennes



Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Rennes (35)

Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Apporter une réponse concrète et coordonnée pour compléter le soutien à domicile existant.
- Apporter un soutien aux familles et aux aidants pour leur permettre un répit.

PRATIQUE :

- Définir un protocole et des procédures d'admission.
- Formaliser une charte de fonctionnement pour la commission d'admission et de validation des usagers.
- Organiser des commissions mensuelles d'admission, de coordination et de validation.
- Organiser et coordonner des visites à domicile.

COÛT :

- Projet expérimental : soutien financier de l'ARS Bretagne et de HSTV. Pas de coût pour les usagers.

Ce dispositif comprend la mise à disposition d'une équipe pluridisciplinaire de l'Ehpad St Louis (temps de médecin coordinateur, 1 infirmière coordinatrice, 3 Assistants de Soins en Gérontologie ASG, 1 temps d'ergothérapeute et de psychologue) pour effectuer les missions suivantes :

- surveillance, coordination, accompagnement à visée thérapeutique ;
- interventions régulières d'aides soignants ASG (pour stimulations, activités physiques adaptées) au domicile ;
- portage de repas ;
- surveillance de nuit (astreinte portée par ADMR) et dispositif de télésurveillance enrichie (détection de chutes, habitudes de vie...) ;
- lien avec la Polyclinique St Laurent si besoin d'une hospitalisation.

Le SAAD du CCAS s'est impliqué tant dans la construction du projet (en amont de la mise en place du projet : ex formalisation de procédures), que dans sa mise en place. Il est acteur dans le dispositif au quotidien (repérage des personnes susceptibles d'être incluses dans le dispositif), tout comme les deux autres SAAD partenaires, sur le territoire de Rennes.

DEUX ÉTAPES CLÉS POUR DÉFINIR LE PROJET

Deux étapes clés ont été nécessaires pour construire le projet, la première étant la définition du protocole qui comporte plusieurs niveaux d'accompagnement :

- Accompagnement des soins : l'aide à la toilette/ Toilette, médicaments, soins techniques, régimes alimentaires, matériel médical, accompagnement fin de vie ;
- Accompagnement social : l'accueil de jour. Aide aux aidants, animations/activités, sortie ;
- Accompagnement à la vie quotidienne : entretien du logement, linge, courses, préparation des repas, aide à la prises des repas, portage des repas, aide administrative, adaptation du domicile ;
- Accompagnement de la dépendance : dépendance physique et troubles cognitifs.

La procédure d'admission des usagers dans le dispositif était la seconde étape clé pour définir le projet avec des principes directeurs :

- Des valeurs : respect du choix de l'utilisateur, transparence entre les différents partenaires) ;
- Responsabilité : chaque partie prenante reste responsable de son activité ;
- Le circuit d'admission : la porte d'entrée dans le dispositif, l'étude de la demande d'admission au niveau de l'HSTV, la visite commune ST Thomas de Villeneuve /SAAD , le passage de la demande en commission d'admission, instance composée de représentant des SAAD et ST Thomas de Villeneuve.

DES RETOURS QUALITATIFS ET ENCOURAGEANTS

Bien que le dispositif soit récent, des retours positifs des premiers usagers ont été recueillis comme ceux de Madeleine et son entourage « Ici, je suis chez moi... je suis très bien ici et bien entourée ». Les soignants d'Ehpad hors les murs qui l'accompagnent travaillent sa mémoire. Il y a quelques semaines, Madeleine a chuté dans sa cuisine. Des détecteurs de mouvement installés dans son appartement ont détecté l'absence de déplacement. L'interphone a alors sonné et l'accident confirmé de vive voix par Madeleine. Une équipe est arrivée immédiatement et cette réactivité 24 h/24 rassure son fils. Des barres ont été également installées le long des murs du couloir et dans les WC. La cuisine a été aussi réaménagée.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Rennes, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com